



Référence : HPCDSPPIN AVEC AGENT BACTERICIDE Détergent Désinfectant Surodorant Rémanent Alimentaire

Désinfectant toutes surfaces.

Biocide classé TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou animaux .

Biocide classé TP04 : Désinfectant pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.

Surodorant rémanent grâce à sa formulation à base de 25 à 50 % d'huile essentielle.

Non moussant, HPCDSPPIN est applicable en autolaveuse, arroseuse de voirie, machine haute-pressure, moto-crottes, pulvérisateur, balai, brosse.

-Description et domaine d'application :

HPCDSPPIN a une triple action: c'est un détergent nettoyant, désodorisant surodorant et désinfectant avec agent bactéricide. HPCDSPPIN neutralise les mauvaises odeurs et laisse une odeur fraîche et rémanente dans les endroits traités. Peut être utilisé sur toutes les surfaces lavables. Il est efficace partout où une sanitation profonde est nécessaire. Son parfum agréable persiste de 48 à 72 heures. Le détergent surodorant rémanent est utilisé pour nettoyer, désodoriser tout en ayant une action désinfectante sur les surfaces lavables (locaux sanitaires, poubelles, WC, halls, parkings, trottoirs, places de marché, terrasses, dalles de piscines, gaines de VO...). HPCDSPPIN ne nécessite pas de rinçage sauf pour une utilisation en milieu agro-alimentaire. Les éléments entrant dans la composition du détergent surodorant rémanent figurent sur la liste des substances autorisées pour le nettoyage des locaux et du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires. Dans ce cas uniquement, un rinçage abondant à l'eau potable est obligatoire, après utilisation. (Décret n° 73-138 du 12 février 1973 et de l'arrêté du 08/09/1999 et ses modifications).

-Caractéristiques chimiques :

Aspect liquide limpide

pH 8 - 9

Inflammabilité ininflammable

Couleur verte

Odeurs pin

Densité 1.03 +/-0.01

-Mode d'emploi :

Le détergent désinfectant a une première fonction de nettoyage et de désinfection des surfaces.

-Pour un nettoyage et une désinfection de la voie publique (rues, trottoirs, caniveaux, parkings ...), la dilution à appliquer est de 1 L de produit pour 1000 L d'eau.

-Pour une action de nettoyage et de dégraissage quotidien, la dilution préconisée est à hauteur de 0,5%. Pour des surfaces très sales la dose peut être doublée, la dilution passe ainsi à 1%.

-Pour exercer une désinfection, en plus du nettoyage dégraissage, le produit est à doser à hauteur de 1 %.

-En cas de force majeure, dans lequel la salissure est extrêmement incrustée, le produit peut être utilisé pur. Nettoyer les surfaces à traiter selon les dosages indiqués ci-dessus, laisser sécher, ne pas rincer.

Etant non moussant, il est utilisable avec balai de lavage, avec serpillère, en pulvérisateur, en centrale de désinfection, autolaveuse, monobrosse et balayeuse de voirie.

Le détergent désinfectant a également une fonction de désodorisation, surodorant, destructeur d'odeur.

-Pour une désodorisation rémanente de 48 heures, il est possible de le diluer à 10 % pour une bonne rémanence.

Le produit peut alors être pulvérisé sur les sols et dans l'air.

Conditionnement :

Bidon de 5L Carton de 4.

En application de l'article L. 522-2 du code de l'environnement HP CHIMIE a déposé une déclaration pour le produit biocide mis sur le marché en France auprès de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail Direction des autorisations de mise sur le marché (ANSES). La demande n° DI-20-07679 a été acceptée par l'Anses. Elle est enregistrée sous le numéro d'inventaire : 53297.

